



Le projet d'établissement

[Accueil](#) > [Etablissement](#) > **Le projet d'établissement**

Etablissement

Les inscriptions, les tarifs

Le projet d'établissement

Le conseil d'établissement

Le règlement intérieur

L'équipe du conservatoire

L'Auditorium de la Tour d'Auvergne

Nos partenaires

Le projet d'établissement est un document indispensable à la vie de l'établissement ainsi qu'à l'obtention de son classement par l'Etat.

Le précédent projet d'établissement (datant de 2007) étant arrivé à échéance en 2013, un nouveau projet d'établissement est amené à couvrir la période 2016-2021.

Le projet d'établissement est un outil au service des usagers et des équipes professionnelles qui le font vivre. Il permet de déterminer l'identité de l'établissement, ses orientations, ses axes prioritaires dans le contexte de son territoire d'action. Il guide les choix pédagogiques, artistiques et culturels dans un plan d'action collectif et déterminé dans le temps.

Les constats et les orientations proposés dans le nouveau projet prennent appui sur un bilan diagnostic interne réalisé en 2014, sur les constats et recommandations du Ministère de la Culture formulés lors d'une mission conduite en 2013, et sur les textes cadres qui régissent l'activité des établissements d'enseignement artistique classés par l'Etat.

L'établissement engage dans ce projet de nouvelles orientations visant à garantir l'égalité d'accès à tous les publics dans et hors les murs, à établir un fonctionnement pédagogique homogène qui permette par des moyens adaptés de développer harmonieusement l'accueil des usagers dans des cycles de formation progressivement renouvelés, et à accompagner tous ses élèves vers une pratique en amateur autonome, génératrice d'enrichissement individuel, culturel et social.

Le projet d'établissement 2016-2021 est décliné à partir des axes stratégiques suivants :

- Promouvoir les conditions d'accès pour tous afin de tendre vers une juste représentation des publics du territoire
- Donner de la cohérence au projet pédagogique de l'établissement tout en le rendant plus

attractif par une meilleure réponse aux enjeux des formes et pratiques artistiques d'aujourd'hui

- Diversifier les publics touchés par les actions hors les murs en priorisant les actions à destination des publics empêchés ou éloignés des structures culturelles
- Accompagner les élèves tout au long de leurs parcours vers une pratique autonome
- Créer un cycle spécialisé attractif par l'originalité, la qualité de ses propositions et la rigueur de sa conception

Le projet d'établissement 2016-2021 a été élaboré en deux grandes étapes :

- Les grandes lignes du document et ses principales orientations ont été approuvées par le conseil municipal de Quimper du 9 septembre 2015 ;
- Ensuite, des démarches de concertation avec l'équipe de l'établissement et les partenaires de la structure sur le territoire se sont poursuivies pour préciser le projet complet et définitif, en particulier les fiches actions venant décliner en conditions opérationnelles la mise en œuvre de projet.

Le projet ainsi finalisé a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal du 21 septembre 2017.

● [Télécharger la brochure de présentation et de synthèse du projet d'établissement](#)



● [Télécharger le projet d'établissement complet](#)





Contact

Conservatoire de musiques et d'art dramatique de Quimper
5 rue des Doves
29000 Quimper
Tél. 02 98 95 46 54
Fax 02 98 95 13 81
accueil.cmad@quimper.bzh

Horaires

Horaires d'ouverture de l'accueil
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h30 / 14h-18h
Le mercredi :
8h45-12h30 / 13h30-18h30
Fermé le samedi

[Plan du site web](#) | [Contact](#) | [Mentions légales](#)